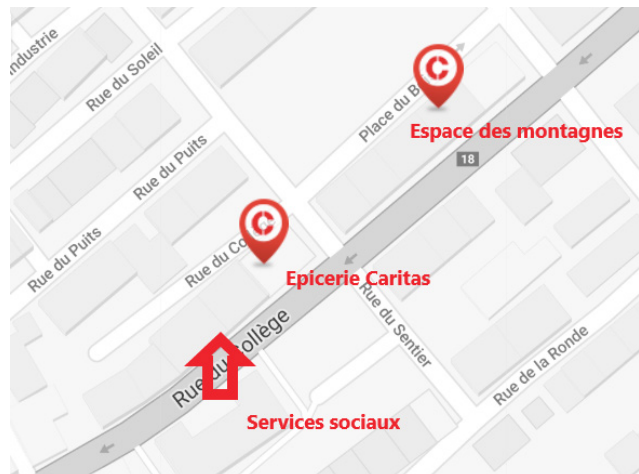


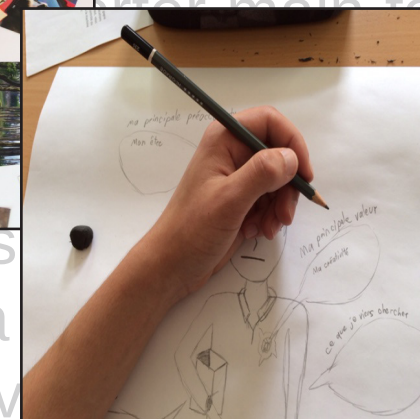
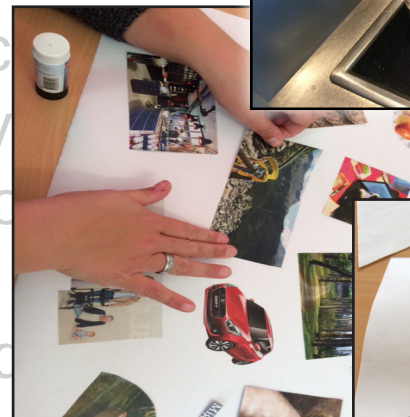
Où nous trouver ?

Espace des Montagnes
Rue du Collège 21
2300 La Chaux-de-Fonds

Entrée sur la place du Bois



Caritas Neuchâtel
Espace des Montagnes
Rue du Collège 21
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél.: 032 886 80 60
caritas.edm@ne.ch
www.caritas-neuchatel.ch
CCP 20-5637-5



Espace des Montagnes

Programme d'insertion sociale et professionnelle (ISP)

Porter main forte Avoir son destin dan
Mettre la main à la pâte Donner un coup
de main Porter main forte main Tendre

A qui s'adresse le programme ?

Notre mesure ISP est ouverte aux bénéficiaires de l'aide sociale:

- Personnes souhaitant reprendre un rythme et une occupation après une certaine période sans activité professionnelle
- Personnes ne pouvant plus exercer leur métier (accident de travail, problème de santé), et souhaitant trouver une nouvelle orientation
- Mères de famille souhaitant reprendre une activité après avoir éduqué les enfants
- Personnes cherchant à se déterminer, à se fixer un objectif personnel et/ou professionnel

En pratique, il s'agit de 14 places à 50%.

En quoi cela consiste ?

- Aider chaque participant-e à élaborer et à mettre en oeuvre un projet personnel qui soit réaliste et réalisable
- A partir de différents exercices de groupe et supports d'animation, les participant-e-s vont pouvoir faire le point, identifier un ou deux objectifs puis les réaliser pour changer certains aspects de leur situation
- La participation au groupe est stimulante : chacun-e va y trouver encouragements, conseils, soutien, entraide et reprendre rythme et confiance en soi

Nos méthodes d'intervention sont le travail social de groupe et le suivi individuel. La participation permet de restructurer le temps et les interactions.

Quand termine-t-on le programme ?

La personne quitte l'Espace des Montagnes quand :

- Elle est engagée dans un processus de projet (stage, autre ISP)
- Elle a trouvé des réponses à ses difficultés personnelles
- Elle a engagé une formation, un apprentissage
- Elle a retrouvé un emploi
- Elle a organisé sa semaine autour d'activités personnelles, occupationnelles et/ou bénévoles
- Elle est prise en charge par l'AI

Le programme, jour par jour:

| | |
|--------------------------|---|
| Lundi de 8:30 à 11:30 | Accueil Petit-déjeuner Travail de groupe |
| Mardi de 8:30 à 11:30 | Exercices de communication Ecriture, jeux de lettres |
| Mercredi de 8:30 à 11:30 | Choix du repas / Travail personnel puis, selon les opportunités: balade, visite, activité créatrice, médiation culturelle |
| Jeudi de 8:30 à 14:15 | Travail de groupe Cuisine / Travail personnel Repas, nettoyage et intendance Animation |

En dehors du programme, nous offrons chaque lundi une permanence sociale et un atelier de couture, ouverts à tout un chacun. Gratuit et sans inscription, de 14h à 17h.

Comment nous rejoindre ?

- Obtenir l'accord de votre assistante sociale
- Prendre contact avec nous pour fixer un entretien
- Signer un contrat tripartite pour 3 mois (possibilité de renouveler)

Nous démarrons un nouveau groupe 3 à 4 fois par année. Il est toutefois possible de rejoindre un groupe en cours de route.